

Programme de Formation

Les urgences psychiatriques au sein d'un Service d'Accueil des Urgences (SAU)

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Soignants exerçant ou souhaitant exercer aux urgences

Objectifs pédagogiques

Définir le rôle et les missions de l'infirmier en psychiatrie au sein d'une équipe pluri professionnelle des urgences.

Clarifier son rôle pour favoriser la coordination des actions.

Identifier les outils favorisant l'analyse des situations et le partage d'informations.

Prendre conscience de ses propres attitudes et leurs impacts dans la relation.

Comprendre la nécessité d'intégrer et accompagner la famille ou l'entourage, mais aussi dans la prise en charge qui sera mise en œuvre au détour des urgences.

Description

Le décret de mai 1995 puis du 22 mai 2006 a établi de façon rigoureuse l'organisation du plateau technique et des moyens en personnels médicaux et paramédicaux dans les Service d'Accueil des Urgences (SAU). Il est demandé la présence d'un psychiatre 24h/24 et d'un infirmier ayant acquis une expérience professionnelle dans un service de psychiatrie. Tout établissement pourvu d'un SAU doit être lié par convention à un hôpital de secteur psychiatrique. Il est ainsi prévu une organisation graduée de la prise en charge des urgences psychiatriques au sein des Urgences.

Appréhender le rôle de l'infirmier en psychiatrie, sa place et ses missions au sein des urgences :

- Repérer et évaluer les éléments essentiels à une première appréciation de l'état du patient.
- Identifier une situation complexe où problématiques somatiques et psychiques sont intriquées afin de les distinguer.
- Caractériser l'urgence psychiatrique : décompensation d'une affection psychiatrique.
- Identifier les situations complexes : Urgences psychiatriques mixtes avec manifestations organiques et psy (TS, delirium tremens ...).
- Aborder les états aigus transitoires ou réaction émotionnelles (ivresse pathologique, traumatisme, rupture familiale).

Clarifier le rôle de l'infirmier en psychiatrie :

- En lien avec l'équipe des urgences.
- En lien avec le médecin psychiatre.
- En lien avec le patient.
- En lien avec la famille.
- En lien avec le système de soins en psychiatrie.



Connaissance du dispositif de soins en psychiatrie et connaissance des textes normatifs pour les soins sans consentement :

- Connaître les différents modes de soins en psychiatrie et leur mise en œuvre (textes réglementaires, recommandations de bonnes pratiques...).
- Connaître l'offre de soins possible de l'établissement psychiatrique de rattachement.

Analyser la " demande urgente " : entretien d'accueil

- Rappels théoriques sur l'entretien Infirmier - comment le mener.
- Prendre conscience du rôle important de cet entretien pour la suite de la prise en charge.
- Le mode d'arrivée aux urgences.
- Que veulent-ils dire (le patient, l'entourage, les services de secours, le médecin qui adresse) en choisissant ce lieu ?
- Antécédents médicaux et psychiatriques.

Intégrer le secret médical dans le cadre de l'urgence psychiatrique

- Paradoxe entre secret médical et soins psychiatriques.
- Secret médical partagé entre les différents corps de métier des urgences.

Envisager l'infirmier au travers de la clinique de la crise

- Les troubles du comportement.
- L'ivresse pathologique.
- La consultation thérapeutique.

Fiche de poste et qualités requises

- Compétences requises pour travailler comme infirmier en psychiatrie aux urgences.
- Fiche de poste.

Développer une communication dans une situation de crise

- Communication digitale.
- Communiquer dans une situation de violence.
- Communication avec la personne agitée.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc.).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.

- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)